PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2026

L'an 2026
le 24 juin
à Paris

Les membres de l'Association CentraleSupélec Alumni (CSA) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire (AGO), sur convocation faite par le Président sortant de l'Association.

La convocation à l'AGO a été adressée le 2 juin 2025 à l'ensemble des cotisants « à jour de leur cotisation au plus tard trente (30) jours avant l'Assemblée Générale » (art. 2.1 du Règlement intérieur CSA), en même temps que l'invitation à participer au scrutin des deux votes de renouvellement partiel des administrateurs (collèges 1 & 2).

Le scrutin a été automatiquement ouvert à 15h le 2 juin 2026 et clôturé le 24 juin 2026 à 15h00.
Dès le 2 juin 2025 à 15h, les documents de séance étaient accessibles sur le site de l'Association, et ceux concernant le vote l'étaient aussi sur la plateforme de vote.
Les adhérents ont eu la possibilité de poser leurs questions à l'adresse president@centralesupelec-alumni.org.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Loïc Galle en sa qualité de Président de CSA.
Monsieur Vincent Lapras est Secrétaire de séance en sa qualité d'Administrateur CSA.

Messieurs Gildas Bosser (S94), Jean-Yves Daurelle (S96), Ludovic Charpentier (S91) sont appelés comme scrutateurs, et constituent aussi au côté de Monsieur Vincent Lapras, Administrateur, le Bureau de vote.

Le descellement de l'urne électronique a eu lieu à 15h00 sur la plateforme de vote Voteer. La synthèse des résultats des deux scrutins, ouverts par voie électronique et de façon complémentaire par voie postale, a été dûment validée par un Procès-verbal de résultats de scrutin, signé par les membres du Bureau de vote.

Madame Isabelle Tracq-Sengeissen, Cabinet Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par mail avec demande d'avis de réception dûment reçu en date du 2 juin 2026 participe à cette Assemblée.

Le Président de l'Assemblée constate que le nombre de membres qui ont pu être appelés à voter à cette Assemblée Générale s'élève à 4846 personnes et atteste que 74 membres sont présents ou représentés. (55 membres présents et 19 pouvoirs)

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité et du rapport financier du Trésorier sur la situation morale et financière de l'Association
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation du rapport d'activité, du rapport du Trésorier et du rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Conseil d'Administration
- Affectation du résultat
- Approbation du budget de l'exercice 2026
- Présentation et approbation des tarifs cotisation et abonnement pour l'année 2027
- Approbation d'un nouveau groupe (BDI Alumni)
- Approbation des résultats des élections d'administrateurs pour les collèges 1 et 2
- Questions diverses conformément à l'article 2-5 du Règlement Intérieur
- Actualités de l'école

Il est rappelé que conformément à l'article 11.2 de nos statuts, seules les questions inscrites à l'ordre du jour peuvent être débattues lors de l'Assemblée Générale.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'annonce parue dans la revue de l'Association CentraleSupélec Alumni de Mars/Avril 2026

-La convocation type adressée le 2 juin 2026 aux diplômés « à jour de leur cotisation au plus tard trente (30) jours avant l'Assemblée Générale » ;

- les PV de résultats de scrutins signés par les membres du Bureau de Vote

- la copie du mail de convocation du Commissaire aux Comptes et la preuve de sa réception ;

- les Statuts et le Règlement Intérieur

Association reconnue d'utilité publique par décret du 14 août 1867
8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS
Téléphone : 07 80 90 45 35 - Email : president@centralesupelec-alumni.com
N° Siret 78436075200017 / Code APE 9499Z

- le rapport du Trésorier et le rapport d'activité sur la situation morale et financière de l'Association validé par le Conseil d'Administration ;

- le rapport du Commissaire aux Comptes ;

- le projet de texte des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée ;

Le Président de CSA présente le rapport d'activités 2025 de CSA, avec le concours de plusieurs Vice-Présidents de CSA.
Jean-Joseph Henry, trésorier de CSA, présente le rapport financier 2025 et le budget 2026 de CSA.
Jean-Luc Barlet, Président de MCS commente à son tour pour information à l'Assemblée, les comptes de la Maison Centrale Supélec (MCS).

Madame Isabelle Tracq-Sengeissen, Commissaire aux comptes (Ernst and Young), présente le rapport du Commissaire aux Comptes qui certifie *« que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »*
Elle donne ensuite lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Concernant les administrateurs sortants, non candidats à leur réélection,

- Collège 1 Groupe et Promotion : Camille Durr, Clara Ni, Pascale Temin
- Collège 2 Individuels : Claire Cizaire, Jean-Loic Galle, Antoine Level

L'Assemblée Générale les remercie pour leur investissement et leur dévouement au service de l'Association en tant que Membres du Conseil d'Administration durant l'année écoulée.
Dans le cadre du renouvellement partiel du Conseil, le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à voter les deux résolutions constatant les résultats des votes pour les deux collèges :

- le premier collège qui représente les groupements (groupes géographiques, professionnels, scientifiques, culturels, sportifs, …) et les promotions et qui est composé de membres de l'Association dont les candidatures sont présentées par leur groupe ou leur promotion.

Association reconnue d'utilité publique par décret du 14 août 1867
8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS
Téléphone : 07 80 90 45 35 - Email : president@centralesupelec-alumni.com
N° Siret 78436075200017 / Code APE 9499Z

- le second collège qui est composé de membres de l'Association qui se portent candidats de manière individuelle.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte, puis donne lecture des résolutions.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte au Président et au Conseil d'Administration de la régularité de la convocation, de la communication des pièces et des documents aux membres de l'Association et de la réunion.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Trésorier, le rapport d'activité sur la situation morale et financière de l'Association ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (Bilan, comptes de résultat et annexes) tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'Association et l'exécution de son mandat ainsi qu'aux membres sortants ou ayant démissionné en cours d'année.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à : **201 193 Euros** en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 4 313 510 Euros.

Association reconnue d'utilité publique par décret du 14 août 1867
8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS
Téléphone : 07 80 90 45 35 - Email : president@centralesupelec-alumni.com
N° Siret 78436075200017 / Code APE 9499Z

L'Assemblée Générale constate que, compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'Association s'élèvent à 7 972 428 Euros au 31 Décembre 2025 contre 7 771 235 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget tel que présenté pour l'exercice 2026 à savoir notamment :

Un total de produits de 1 030 300 € TTC

Un total des charges de 2 232 700 € TTC

Un résultat financier de 1 327 500 € TTC

Pour un résultat net positif budgété à + 3 600 Euros.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer la société Ernst & Young Audit, domiciliée à Paris La Défense 1 Place des Saisons 92400 Courbevoie, en qualité de commissaire aux comptes pour la durée légale pour une période de six exercices, soit jusqu'au jour de l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2031.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la création d'un nouveau groupe BDI (Bureau de l'international), qui a pour vocation de fédérer tous les alumni et les étudiants internationaux présents en France.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve pour l'année 2027 le montant des cotisations annuelles à l'Association CentraleSupélec Alumni et le montant de l'abonnement annuel à la revue CentraleSupélec Alumni selon la grille tarifaire suivante :

Association reconnue d'utilité publique par décret du 14 août 1867
8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS
Téléphone : 07 80 90 45 35 - Email : president@centralesupelec-alumni.com
N° Siret 78436075200017 / Code APE 9499Z

CENTRALESUPÉLEC **ALUMNI**

TARIF Cotisations CSA 2027

	Cotisation	**Abonnement à la revue Papier / Numérique**
Promotion 2022 à 2026	50 €	48 € / 38 €
Promotion 2017 à 2021	100 €	48 € / 38 €
Promotion antérieure à 2017	190 €*	48 €/ 38 €
Cotisation retraité	160 €*	48 €/ 38 €
Cotisation Premium	300 €	offert
Cotisation Premium Plus	500 €	offert
En repositionnement	50 €	
Conjoint veuf non alumni	100 €	
Membre associé	190 €	
Cotisation spéciale Bachelors, MS et autres diplômes **A l'entrée** - 10 ans de cotisation après diplomation et services de CSA offert pendant le cursus (proposé dans le dossier d'inscription de l'étudiant et remboursé en l'absence d'obtention du diplôme) OU <u>Après la diplomation</u> - Cotisation classique annuelle - Cotisation payée par Prélèvement automatique annuel (-10 Euros)	1000 € 190 € 180 €	Abonnement Revue numérique 38 €
Annuaire (*)		380 €
Abonnement revue seule		72 €

* Prélèvement automatique pour les cotisations à 190 € et 160 € : - 10 €

CENTRALESUPÉLEC **ALUMNI**
Association reconnue d'utilité publique par décret du 14 août 1867
8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS
Téléphone : 07 80 90 45 35 - Email : president@centralesupelec-alumni.com
N° Siret 78436075200017 / Code APE 9499Z

NEUVIÈME RÉSOLUTION

Election pour le premier collège d'Administrateurs :

Membres sollicitant leur élection dans le premier Collège d'Administrateurs regroupant les candidats présentés par les groupes et les promotions

7 candidats à élire dont 4 issus des groupes et 3 issus des promotions

Les candidats présentés par leur groupe ou leur promotion, dont les noms figurent dans le tableau ci-après, soumettent au vote de l'Assemblée Générale leur élection en qualité de membre du Conseil d'Administration pour le premier collège d'Administrateurs, pour une période de deux années prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des membres à tenir dans l'année 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Diplôme	Nom et prénom	Année Promotion	Groupe/ promotion représenté(e)	Nombre de voix exprimées	Nombre de voix obtenues	Elu(e)
S	AUBET Stéphane	1994	Ouest Atlantique	762	762	X
ECP	BELHOSTE Jean-François	1971	Histoire	379	379	
ECP	Sébastien CHANARD	2003	Reims	645	645	X
ECP	DELCROIX Guy	1973	Promotion 1973	692	692	X
S	GALLIAN Axel	2016	Promotion 2016	567	567	X
ECP	HABIBI Pirouz	1995	Promotion 1995	514	514	
ECP	HENRY Jean-Joseph	1981	Promotion 1981	574	574	X
ECP	HERVE Jean-François	1972	Promotion 1972	307	307	
S	JURA Albin	2008	Groupe Energie Durable	670	670	X
ECP	ROUSSEL Marc	1990	Provence	552	552	X
MS TM ECP	WOLFF Laurent	1992	Groupe Japon	358	358	

Chaque candidat déclare qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à l'exercice des fonctions qu'il pourrait

Association reconnue d'utilité publique par décret du 14 août 1867
8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS
Téléphone : 07 80 90 45 35 - Email : president@centralesupelec-alumni.com
N° Siret 78436075200017 / Code APE 9499Z

exercer, dans les conditions prévues par la Loi, les statuts et le règlement intérieur, s'il est élu.

<u>Élection pour le second collège d'Administrateurs</u> **:**
Membres qui se portent candidats de manière individuelle – <u>4 candidats à élire</u>

Les candidats de manière individuelle, dont les noms figurent dans le tableau ci-après, soumettent au vote de l'Assemblée Générale leur élection en qualité de membre du Conseil d'Administration pour le second collège, pour une période de deux années prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des membres à tenir dans l'année 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Diplôme	Nom et prénom	Année Promotion	Nombre de voix exprimées	Nombre de voix obtenues	Elu(e)
ECP	BAZAUD Delphine	1998	648	648	X
MS ECP	BELAID Gabriela	2010	348	348	
ECP	BIROLINI Christophe	2016	244	244	
S	BOGARD Nathalie	1998	598	598	X
ECP	FOTSO Carine	2007	419	419	X
ECP	HENZI Paul-Félix	1979	201	201	
S	LAFANECHERE Alain	1985	353	353	
ECP	MAURICE Jacques	1975	255	255	
ECP	ORSAL-REAMS Bertrand	2004	272	272	
S	TROJETTE Kaouthar	2009	272	272	
S	VILASECA BOURIAUD Béatrice	1998	510	510	X

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des résultats figurant dans le tableau ci-dessus, approuve l'élection comme membres au Conseil d'Administration au titre du premier collège d'Administrateurs de :

- Monsieur Stéphane Aubet
- Monsieur Sébastien Chanard
- Monsieur Guy Delcroix

Association reconnue d'utilité publique par décret du 14 août 1867
8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS
Téléphone : 07 80 90 45 35 - Email : president@centralesupelec-alumni.com
N° Siret 78436075200017 / Code APE 9499Z

- Monsieur Axel Gallian
- Monsieur Jean-Joseph Henry
- Monsieur Albin Jura
- Monsieur Marc Roussel

Chaque candidat déclare qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à l'exercice des fonctions qu'il pourrait exercer, dans les conditions prévues par la loi, les statuts et le règlement intérieur, s'il est élu.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des résultats figurant dans le tableau ci-dessus, approuve l'élection comme membres au Conseil d'Administration au titre du second collège d'Administrateurs de :

- Madame Delphine Bazaud
- Madame Nathalie Bogard
- Madame Béatrice Bouriaud
- Madame Carine Fotso

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées

L'Assemblée Générale remercie les candidats rééligibles non réélus pour leur investissement et leur dévouement au service de l'Association en tant que Membres du Conseil d'Administration durant l'année écoulée.

La lecture des résolutions étant terminée, la session de questions diverses est ensuite ouverte par le Président.

Association reconnue d'utilité publique par décret du 14 août 1867
8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS
Téléphone : 07 80 90 45 35 - Email : president@centralesupelec-alumni.com
N° Siret 78436075200017 / Code APE 9499Z

Questions :

Débat sur le nom de l'école : Jean-Pierre Giroud soulève une préoccupation concernant le nom actuel de l'école et la connotation restrictive du terme "Élec", proposant l'appellation "École Centrale Paris Saclay". Jean-Loic Galle répond que bien que la fusion ait nécessité le nom actuel, un groupe de travail sur la marque de l'école a été lancé par le conseil d'administration il y a 15 jours

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président, le Secrétaire et les scrutateurs de séance.

Le Président
Jean-Loic Galle



Le Secrétaire de séance
Vincent Lapras



Les scrutateurs :

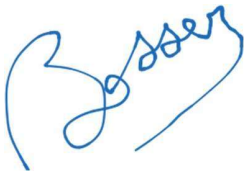
Jean-Yves Daurelle



Ludovic Charpentier



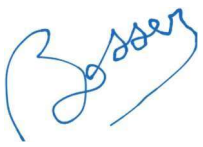
Gildas Bosser



Association reconnue d'utilité publique par décret du 14 août 1867
8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS
Téléphone : 07 80 90 45 35 - Email : president@centralesupelec-alumni.com
N° Siret 78436075200017 / Code APE 9499Z

Journal d'audit

ID du document DigiSigner : e793a940-f52c-4c69-8322-47dfff7f91a2

Signataire	Signature
Email : ludovic.charpentier10@gmail.com Adresse IP : 2a01:cb04:30c:4700:845d:f21d:97b6:7a1e	
Email : ludovic.charpentier10@gmail.com Adresse IP : 2a01:cb04:30c:4700:845d:f21d:97b6:7a1e	
Email : gildas.bosser@gmail.com Adresse IP : 2a01:cb04:3d1:500:3582:8919:f611:1943	
Email : vincent.lapras@gmail.com Adresse IP : 2a02:8428:509:5301:a97c:16f7:a2c7:fa32	
Email : jeanloic.galle@orange.fr Adresse IP : 2a0d:3341:cad3:ac08:c9da:9:f64:7270	
Email : jeanloic.galle@orange.fr Adresse IP : 2a0d:3341:cad3:ac08:c9da:9:f64:7270	
Email : jyaadaurelle@gmail.com Adresse IP : 2a01:cb00:8b2:2b00:61d8:4fc9:d27b:ff44	

Événement	Utilisateur	Heure	Adresse IP
Téléverser le document	elisabeth.francisco@centralesupelec-alumni.org	01/07/2026 09:59:12 EDT	185.8.241.215
Envoyer pour signature	elisabeth.francisco@centralesupelec-alumni.org	01/07/2026 10:04:10 EDT	185.8.241.215
Ouvrir le document	ludovic.charpentier10@gmail.com	01/07/2026 10:15:30 EDT	2a01:cb04:30c:4700:845d:f21d:97b6:7a1e
Ouvrir le document	ludovic.charpentier10@gmail.com	01/07/2026 10:18:42 EDT	2a01:cb04:30c:4700:845d:f21d:97b6:7a1e
Ouvrir le document	ludovic.charpentier10@gmail.com	01/07/2026 10:23:07 EDT	2a01:cb04:30c:4700:845d:f21d:97b6:7a1e
Ouvrir le document	ludovic.charpentier10@gmail.com	01/07/2026 10:28:52 EDT	2a01:cb04:30c:4700:845d:f21d:97b6:7a1e
Signer le document	ludovic.charpentier10@gmail.com	01/07/2026 10:30:25 EDT	2a01:cb04:30c:4700:845d:f21d:97b6:7a1e

Fermer le document	ludovic.charpentier10@gmail.com	01/07/2026 10:30:25 EDT	2a01:cb04:30c:4700:845d:f21d:97b6:7a1e
Ouvrir le document	gildas.bosser@gmail.com	01/07/2026 10:50:41 EDT	2a01:cb04:3d1:500:3582:8919:f611:1943
Signer le document	gildas.bosser@gmail.com	01/07/2026 10:53:39 EDT	2a01:cb04:3d1:500:3582:8919:f611:1943
Fermer le document	gildas.bosser@gmail.com	01/07/2026 10:53:39 EDT	2a01:cb04:3d1:500:3582:8919:f611:1943
Ouvrir le document	vincent.lapras@gmail.com	01/07/2026 11:15:57 EDT	2a02:8428:509:5301:a97c:16f7:a2c7:fa32
Ouvrir le document	vincent.lapras@gmail.com	01/07/2026 11:15:59 EDT	74.125.210.8
Signer le document	vincent.lapras@gmail.com	01/07/2026 11:16:57 EDT	2a02:8428:509:5301:a97c:16f7:a2c7:fa32
Fermer le document	vincent.lapras@gmail.com	01/07/2026 11:16:57 EDT	2a02:8428:509:5301:a97c:16f7:a2c7:fa32
Renvoyer pour signature	elisabeth.francisco@centrales upelec-alumni.org	04/07/2026 10:04:18 EDT	
Renvoyer pour signature	elisabeth.francisco@centrales upelec-alumni.org	04/07/2026 10:04:18 EDT	
Ouvrir le document	jeanloic.galle@orange.fr	04/07/2026 10:24:09 EDT	2a0d:3341:cad3:ac08:c9da:9:f64:7270
Signer le document	jeanloic.galle@orange.fr	04/07/2026 10:25:10 EDT	2a0d:3341:cad3:ac08:c9da:9:f64:7270
Fermer le document	jeanloic.galle@orange.fr	04/07/2026 10:25:10 EDT	2a0d:3341:cad3:ac08:c9da:9:f64:7270
Ouvrir le document	jeanloic.galle@orange.fr	04/07/2026 10:25:22 EDT	2a0d:3341:cad3:ac08:c9da:9:f64:7270
Fermer le document	jeanloic.galle@orange.fr	04/07/2026 10:25:24 EDT	2a0d:3341:cad3:ac08:c9da:9:f64:7270
Ouvrir le document	jeanloic.galle@orange.fr	04/07/2026 10:25:28 EDT	2a0d:3341:cad3:ac08:c9da:9:f64:7270
Ouvrir le document	jeanloic.galle@orange.fr	04/07/2026 10:25:28 EDT	2a0d:3341:cad3:ac08:c9da:9:f64:7270
Ouvrir le document	jyaadaurelle@gmail.com	06/07/2026 17:05:53 EDT	2a01:cb00:8b2:2b00:61d8:4fc9:d27b:ff44
Ouvrir le document	jyaadaurelle@gmail.com	06/07/2026 17:06:05 EDT	2607:f8b0:4001:c47::17
Signer le document	jyaadaurelle@gmail.com	06/07/2026 17:06:45 EDT	2a01:cb00:8b2:2b00:61d8:4fc9:d27b:ff44
Fermer le document	jyaadaurelle@gmail.com	06/07/2026 17:06:45 EDT	2a01:cb00:8b2:2b00:61d8:4fc9:d27b:ff44